



la lettre de l'immigration

Journal à parution aléatoire de la Commission nationale Immigration des Verts

n° 8 de la 3^e série (août 2009)

La Commission Immigration et les Journées d'été de Nîmes

Une commission immigration, pour quoi faire ?

En conformité avec ce que prévoient les Verts dans leurs statuts et agrément intérieur sur le rôle et le fonctionnement des commissions, la commission immigration est essentiellement une instance de réflexion et de propositions d'orientation et d'action du parti dans son champ de compétences.

Pour une autre politique de l'immigration

Sous l'impulsion notamment de Nicolas Sarkozy, la politique migratoire s'est considérablement durcie ces dernières années en France comme dans les autres pays de l'Union européenne. Les drames humains que cette politique provoque nous amènent à dénoncer régulièrement les mesures prises par le gouvernement et à participer aux différentes formes de soutien aux sans papiers. Plus fondamentalement, nous nous sommes prononcés « pour une autre politique de l'immigration » en rappelant que :

- les migrations font partie de l'histoire universelle et qu'elles sont une richesse, aussi bien pour les pays d'origine que pour les pays d'accueil ;
- la fermeture des frontières est meurtrière et inefficace ;
- pour une démocratie, il n'y a pas d'alternative à la liberté de circulation et d'établissement ;
- c'est au niveau de l'Union européenne qu'il convient de mettre en place une autre politique de l'immigration.

Dans les régions, les Verts sont actifs dans de nombreux collectifs, réseaux ou organisations de soutien aux sans papiers. La mutualisation des actions menées est un des objectifs de la commission qui participe au collectif « Uni-e-s contre une immigration jetable » (UCIJ).

Pour une citoyenneté européenne de résidence

Un autre objectif important de la commission est d'obtenir le droit de vote des étrangers, étape essentielle pour que les immigrés soient reconnus comme des citoyens à part entière de nos cités. Rappelons que les députés Verts ont été en juin 2000 à l'initiative de l'unique vote à ce jour de l'Assemblée nationale en faveur d'une proposition de loi visant à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales aux non ressortissants de l'UE. Depuis 2002, le combat est mené dans le cadre du collectif « votation citoyenne » dont l'animateur, Saïd Bouziri, est malheureusement décédé en juin dernier.

lire la suite page 2

Contactez la Commission nationale Immigration

Responsable de la commission

Bernard Delemotte
<b.delemotte@orange.fr>
124, rue M. Hemard Férandier
80000 Amiens - 06 22 97 18 65

Trésorier de la commission

Jean-Pierre Dacheux
<jpdacheux@free.fr>
34 rue Claude Bénard
95610 Eragny sur Oise

Adhérer à la commission

Envoyer un chèque de 10 €
libellé à
« Les Verts-Commission immigration »
au trésorier, Jean-Pierre Dacheux

De la rue Charlot à la rue Baudelique de la Bourse du travail à la Caisse primaire d'assurance maladie

Depuis mai 2008, plusieurs centaines de célibataires et familles sans papiers, maliens dans leur grande majorité, occupaient la Bourse du travail rue Charlot dans le III^e arrondissement de Paris. Cette occupation managée par la coordination parisienne des collectifs de sans papiers, CSP 75, s'est faite contre la volonté des organisations syndicales gestionnaires de l'immeuble et gênait son fonctionnement. Droits Devant! Et la CGT, rejoints par Solidaires et la CNT, avaient initié au premier semestre 2008 dans la région parisienne de multiples grèves de travailleurs sans papiers ayant abouti à environ 2000 régularisations.

La coordination 75 revendiquait que les 1300 dossiers de ses adhérents souvent travailleurs isolés bénéficient également de la régularisation. La préfecture a fait trainer l'examen de leurs dossiers.

Malgré différentes médiations, la situation est restée conflictuelle pendant près de quatorze mois entre les occupants et les gestionnaires de la Bourse.

Le 24 juin 2009, pendant qu'une partie des occupants était sortie de la Bourse pour manifester pour leur régularisation, une cinquantaine de membres du service d'ordre de la CGT à l'initiative de l'UD CGT 75 et sans en référer à la Confédération, qui de ce fait immédiatement a démis de ses fonctions le responsable du service d'ordre, déloge *manu militari* les occupants restant qui se regroupent et s'installent sur le trottoir boulevard du Temple.

Le 9 juillet, un accord est conclu entre des représentants de la CSP 75 et des membres du cabinet du préfet de Police de Paris : évacuation du boulevard du Temple contre l'examen «avec bienveillance» de 300 dossiers. L'assemblée générale des occupants accepte majoritairement le scénario.

Le 17 juillet, la CSP 75 avec 90 % des occupants du boulevard du Temple et avec le soutien de plusieurs organisations (Solidaires, Attac, les Verts, le NPA, le PG...) investissent un local inoccupé de la Caisse primaire d'assurance maladie rue Baudelique dans le XVIII^e arrondissement et le baptise «Ministère de la régularisation des sans papiers». Quelques dizaines de sans papiers restent «camper» boulevard du Temple et scissionnent de la coordination 75.

Différentes organisations, en particulier le collectif «Uni-e-s contre une immigration jetable» (UCIJ), et le Réseau Education sans frontières (RESF), se sont mobilisés dès le début de l'occupation de la Bourse du travail pour calmer les antagonismes et trouver une issue conforme aux intérêts des sans papiers. C'est le gouvernement qui est responsable de la situation et, face à lui, l'unité des sans papiers et de leurs soutiens est indispensable.

Les Verts, membre de l'UCIJ, continueront à apporter leur soutien à tous les sans papiers dans l'esprit de la motion votée à l'unanimité par le CNIR du 14 juin 2008 qui rappelait que «la coordination et l'unité des luttes sont indispensables à la réussite du mouvement».

Une commission immigration, pour quoi faire ? (suite de la page 1)

Pour l'insertion des Roms

Les Roms représentent la plus importante des minorités ethniques de l'Union européenne. C'est à ce niveau qu'une politique volontariste doit être menée pour que ce peuple sans territoire soit reconnu et valorisé dans son unité culturelle et sa diversité d'installation. La commission a animé plusieurs ateliers sur la question au cours des JE et prépare, avec le CEDIS, un document destiné aux élu-e-s et responsables associatifs.

D'autres sujets - les Harkis, oubliés de l'histoire, les réfugiés climatiques, les femmes migrantes... - ont fait l'objet de débats ou d'ateliers animés par la commission.

Nous nous réunissons une fois par trimestre à Paris (les frais de déplacement sont pris en charge) et nous avons des correspondants dans plusieurs régions.

Si ces questions vous préoccupent, rejoignez la commission en adhérent et/ou en vous inscrivant sur notre site internet.